Université de Montréal

chaire en paysage et environnement

Culture, Communications et Condition féminine Québec

Développement durable, culture et projets de territoire
Portrait de démarches québécoises et étrangères exemplaires

TOHU : LEVIER CULTUREL MONTRÉALAIS

« Depuis une dizaine d'années, les milieux culturels montréalais témoignent d'un véritable engagement à l'endroit de la ville. Avec sa triple mission culturelle, environnementale et communautaire, la TOHU — la Cité des arts du cirque — est assurément l'une des formes les plus achevées de cet engagement... et un formidable exemple à suivre. »
Mylène Tremblay, Le Devoir

Dimanche en famille à la TOHU
Crédit photographique : Karina Thevenin, 2010

Mise en contexte

En 1999, suite aux États généraux des arts du cirque, En Piste (le regroupement national des arts du cirque), l'École nationale de cirque et le Cirque du Soleil créent la TOHU[1]. Cet organisme à but non lucratif soutient activement une impressionnante démarche de développement économique, environnemental, social et culturel. Centre névralgique de formation, de création, de production et de diffusion des arts du cirque, sa mission première est d'établir le leadership et le savoir-faire montréalais sur la scène internationale.

Nom : TOHU
Lieu : Montréal, Canada
Initiateur du projet : En Piste (le regroupement national des arts du cirque), l'École nationale de cirque et le Cirque du Soleil
Date de réalisation : Depuis 1999
Coût: 72,6 M$ (construction du projet) + 5,7 M$/année (budget de fonctionnement)

La TOHU est située au cœur de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension réputé pour sa situation socio-économique difficile. Plus précisément, elle est à l'extrémité du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM), l'un des plus importants sites d'enfouissement urbain en Amérique du Nord. Sensible au contexte dans lequel il se situe, l'organisme structure de façon conséquente ses actions. Trois volets encadrent le projet : le cirque (le volet culturel), la terre (le volet environnemental) et l'humain (le volet communautaire). Par ailleurs, la TOHU effectue la gestion de son site, supervise la réalisation des infrastructures nécessaires à l'épanouissement des arts du cirque à Montréal, offre une programmation culturelle de grande qualité et soutient activement les artistes.

Quelques chiffres sur la situation de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (TOHU, 2008):

- 41% d'immigrants;
- Une personne sur deux parle une langue non officielle comme langue maternelle;
- 17% de la population est âgée entre 5 et 19 ans;
- 19% de la population de l'arrondissement a complété des études universitaires;
- Plus haut taux de monoparentalité de Montréal;
- 2e rang à Montréal en termes de population;
- Revenu moyen des ménages (34 240 $) nettement en dessous du revenu moyen des ménages montréalais (49 429 $);
- 41% de la population vie sous le seuil de la pauvreté contre 29% des ménages montréalais.

La TOHU désigne bien plus qu'un organisme à but non lucratif. Établir les multiples déclinaisons de l'expression « TOHU » permet d'effectuer un premier balisage de la démarche. De fait, la TOHU est aussi utilisée pour indiquer le site qui héberge la première salle de spectacle circulaire au Canada, le pavillon d'accueil du CESM, les bureaux d'En Piste, l'École nationale de cirque ainsi que le siège social international et le centre d'hébergement des artistes du Cirque du Soleil. Dans la même optique, l'expression fait référence au pôle culturel du CESM dont le rôle est de revitaliser l'ancien site d'enfouissement et de transformer l'image du quartier. Enfin, on nomme pavillon de la TOHU, le bâtiment ayant obtenu la certification LEED Or[2] réalisé en 2004 par le consortium Schème Consultants Inc., Jodoin Lamarre Pratte et associés architectes, Jacques Plante architecte.

Complexe environnemental de Saint-Michel
Crédit photographique : Phillippe Poullaouec-Gonidec, 2009

Les 192 hectares du CESM ont d'abord été façonnés par l'extraction du calcaire au début du siècle, pour ensuite devenir un site d'enfouissement de déchets. Il est aujourd'hui appelé à devenir un des plus grands parcs urbains de la ville. Ce projet audacieux qui s'échelonnera jusqu'en 2020 fait l'objet d'un plan directeur élaboré par la Ville de Montréal. La TOHU, véritable porte d'entrée du site, nous invite à vivre au fil des ans la métamorphose de l'ancien dépotoir. À pied, en vélo, en ski de fond ou encore lors de visites guidées en bus, le projet en devenir s'offre à nous.

1. À l'origine, l'organisme se nomme la Cité des arts du cirque. En 2003, elle sera rebaptisée TOHU, faisant ainsi écho à « tohu-bohu » qui « évoque le bouillonnement des idées et des gestes, le désordre précurseur du renouveau ou encore le tumulte de la grande ville ». (TOHU, 2010)
2. LEED est un acronyme qui signifie « Leadership in Energy and Environmental Design ». L'organisme qui décerne la certification classe les bâtiments selon quatre paliers de performance : bronze, argent, or et platine.

Perspective historique et moments forts de la démarche [1947 à 2020]

- 1947
  Vente de la propriété de la National Quarry à la société Miron (futur CESM)
- 1968
  Transformation de la carrière en site d'enfouissement

- 1981
  Création de l'École nationale du cirque
- 1984
  Création du Cirque de Soleil
- 1988
  Acquisition du site d'enfouissement par la Ville de Montréal

- 1996
  Création d'En Piste
- 1999
  États généraux des arts du cirque,
  création de l'OBNL la Cité des arts du cirque
- 2000
  Agrandissement du siège social international du Cirque du Soleil
- 2003
  Construction du centre d'hébergement des artistes
- 2003
  Relocalisation de l'École nationale de cirque
- 2003
  La Cité des arts du cirque devient la TOHU
- 2004
  Ouverture du pavillon de la TOHU

- 2007
  Deuxième agrandissement du siège social international du Cirque du Soleil

- 2020
  Fin prévue de la transformation du site d'enfouissement en parc urbain

Intégration des principes de développement durable

Véritable point d'ancrage pour la communauté de Saint-Michel, la TOHU travaille à changer la perception de son site et de son quartier. La culture, en tant que vecteur de développement, mobilise le citoyen, l'éveille aux enjeux de développement durable, l'intègre dans la vie communautaire et lui permet de s'approprier une partie de son territoire. Ainsi, le pôle culturel du plan directeur du CESM est un véritable générateur d'activités sur l'ensemble du site.

Au-delà de la concentration d'infrastructures, d'artistes et d'événements qui en font un haut lieu de la culture, la mission tripartite de la TOHU inclut aussi une préoccupation pour l'environnement et pour la dimension socio-économique. C'est à ce titre qu'elle est en charge de l'animation du pavillon d'accueil du CESM (intégré au pavillon de la TOHU) et de la mise en œuvre d'une programmation culturelle qui s'adresse aux habitants du quartier.

Situation géographique du projet

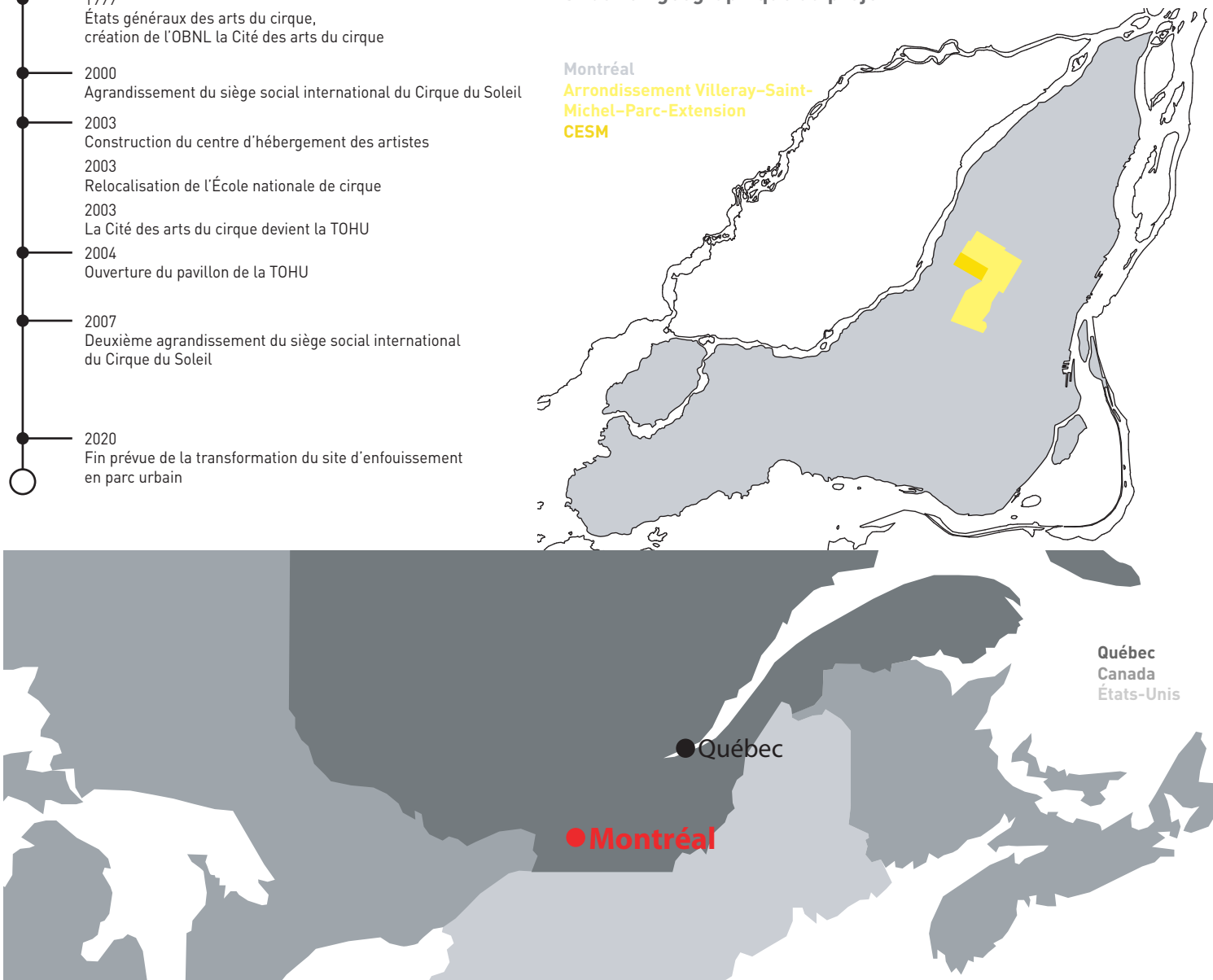

De fait, la TOHU reconnaît dans sa mission trois volets qui touchent à la culture, à l'environnement et à l'économie sociale. Or, la portée des actions et des projets spécifiques va bien souvent au-delà d'une dimension unique pour intégrer les quatre dimensions du développement. Cette synergie, dont le pavillon de la TOHU est l'emblème, est à la base de cette démarche d'exception.

Enjeux et objectifs de la démarche

La démarche comprend trois volets :

Faire de Montréal une capitale internationale des arts du cirque (volet culturel)
Les décennies 1980 et 1990 sont propices à l'émergence des arts du cirque à Montréal avec la création de l'École nationale de cirque, du Cirque du soleil et d'En Piste. La ville se positionne alors sur la scène internationale. Avec la création en 1999 de la Cité des arts du cirque, le projet de concentrer toutes les forces du milieu devient une priorité afin de favoriser le rayonnement futur de la métropole.

Participer activement à la réhabilitation du Complexe environnemental de Saint-Michel (volet environnemental)
La contribution de la TOHU sur le plan environnemental inclut principalement des actions pour réduire la consommation des ressources naturelles et des actions pédagogiques. D'une part, l'organisme collabore avec ses voisins, tels que l'entreprise Gazmont, en plus de mettre en œuvre des techniques de construction pour diminuer sa consommation d'énergie et favoriser le recyclage de matériaux. D'autre part, la TOHU anime le CESM et lui réserve un espace de diffusion au sein du pavillon de la TOHU. Ce pavillon, construit en respectant les principes de l'architecture durable, devient l'occasion d'initier la population aux enjeux environnementaux.

Contribuer au développement du quartier Saint-Michel à Montréal (volet communautaire)
La TOHU est sensible au contexte socio-économique dans lequel elle s'insère et souhaite devenir un lieu de rassemblement pour la communauté. À cette fin, elle offre aux habitants du quartier la possibilité d'assister gratuitement aux spectacles, aux expositions et aux visites guidées du CESM en plus de mettre à leur disposition une place publique. En plus d'accroître l'attrait du quartier, la TOHU procure des emplois aux résidants. Enfin, elle choisit de s'associer à des sous-traitants qui partagent ses valeurs sociales.

La Falla
Crédit photographique : Jérôme Dubé, 2008

Instigateurs et partenaires du projet

La TOHU est un organisme à but non lucratif fondé par trois partenaires corporatifs (TOHU, 2008):

- En Piste, regroupement national des arts du cirque, créé en 1996 suite à l'initiative de l'École nationale de cirque de réunir les entreprises du secteur autour d'un comité consultatif ;
- L'École nationale de cirque, créée en 1981, seule institution en Amérique du Nord à offrir un programme menant à la carrière d'artiste de cirque et à l'obtention d'un diplôme d'État (études secondaires et collégiales). Sa réputation en fait l'une des plus grandes écoles en Occident quant au calibre et à la créativité de la formation ;
- Le Cirque du Soleil, une entreprise créée en 1984 comptant près de 3 000 employés, présente sur cinq continents et leader mondial des arts du cirque.

Les grands partenaires financiers sont :

- SSQ Groupe financier;
- Gouvernement du Canada;
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- Ville de Montréal;
- Société de transport de Montréal.

À ces grands partenaires s'ajoutent :

- 3 partenaires du secteur des médias;
- 3 organismes à vocation environnementale;
- 8 organismes associatifs et communautaires;
- 10 partenaires fournisseurs de biens et de services.

Démarches et processus de mise en œuvre

Cette démarche est décrite par les instigateurs comme une « initiative novatrice de revitalisation urbaine » (TOHU, 2008). Elle mise sur l'attrait qu'exercent les arts du cirque pour transformer les habitudes et la perception de la population et pour améliorer de façon tangible la qualité de vie du quartier Saint-Michel. En vue d'atteindre cet objectif, la TOHU développe des partenariats avec tous les acteurs concernés.

La mise en œuvre du projet a exigé un investissement initial de 72,6 M$ qui a servi à la construction des infrastructures nécessaires au rayonnement des arts du cirque. Chaque bâtiment est le résultat d'un montage financier différent. Par exemple, le pavillon de la TOHU est financé par le Gouvernement du Québec, le secteur privé et la Ville de Montréal tandis que la relocalisation de l'École nationale de cirque est financée par le Gouvernement du Québec et le secteur privé.

Le budget de fonctionnement annuel n'est pas inclus dans le financement initial. En 2008-2009, ce budget était de 5,7 M$, soit 55% en provenance du secteur public, 32% assuré par les revenus d'exploitation et 13% sous forme de dons et de commandites (TOHU, 2009).

Actions et projets spécifiques

Les actions et les projets spécifiques sont nombreux et chaque année la TOHU innove en créant de nouveaux programmes ou en apportant des ajustements aux projets antérieurs. Sans être exhaustive, la liste suivante illustre bien la variété et la portée des activités de la TOHU.

Volet culturel :

- Création de nouveaux spectacles;
- Promotion des talents locaux (ex. : en diffusant le spectacle des finissants de l'École nationale de cirque);
- Accueil de troupes étrangères;
- Exposition Terra Cirqua racontant l'histoire du cirque;
- Mise sur pied de nouvelles troupes;
- Éducation du public québécois sur les arts du cirque;
- Ouverture du dialogue entre les professionnels et le public;
- Mise en place d'un programme de résidence en création;
- Gestion du fond Jacob-William dédié aux arts du cirque;
- Mise en œuvre d'un projet d'art collectif intitulé la Falla.

Volet environnemental :

- Animation du CESM;
- Sensibilisation à la protection de l'environnement à l'aide de visites guidées de la TOHU et du CESM;
- Accueil des visiteurs du CESM;
- Intégration de techniques de construction écologique dans le pavillon de la TOHU;
- Éducation des employés de la TOHU en matière d'éco-responsabilité.

Volet communautaire :

- Accueil du premier Forum de quartier regroupant plus de 150 intervenants;
- Tenue du premier Forum Jeunesse de Saint-Michel;
- Création du programme Cirque École pour les jeunes qui vivent des difficultés à l'école;
- Élaboration d'un programme de réinsertion au travail pour les jeunes en difficulté;
- Introduction d'une programmation culturelle gratuite pour les résidants de Saint-Michel;
- Mise sur pied d'un programme de mentorat pour aider les jeunes dans leur choix de carrière;
- Distribution de 400 billets aux résidants du quartier pour chaque spectacle payant pour l'année 2008-2009;
- Participation à des tables de concertation;
- Soutien aux organismes communautaires;
- Dépôt d'un mémoire au Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles en 2006 dans le cadre de la consultation publique sur la politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination.

Certaines actions sont d'autant plus significatives qu'elles illustrent la synergie entre les différentes dimensions du développement. La politique d'embauche, la Fête Bio Paysanne, la Falla, le pavillon de la TOHU et les visites guidées du CESM ainsi que du pavillon de la TOHU démontrent le caractère intégré et transversal de cette démarche.

La politique d'embauche locale atteste de la volonté de la TOHU d'améliorer les conditions économiques et sociales du quartier Saint-Michel. Elle favorise en effet l'accès à l'emploi pour des jeunes ayant des difficultés d'intégration professionnelle ou des obstacles personnels à surmonter. Sous la supervision d'un professionnel, ces jeunes sont appelés à acquérir des compétences et des connaissances qui leur seront utiles tout au long de leur vie. Le programme a permis en 2008 d'embaucher plus de 85 jeunes à temps partiel pour combler l'ensemble des postes du service à la clientèle de la TOHU. 81% des jeunes ayant quitté le programme continuent leur cheminement à l'école ou dans un autre travail à temps plein. Afin d'aller plus loin, la TOHU a conçu en 2008, un programme de mentorat qui offre la possibilité à huit jeunes d'entrer en dialogue avec des professionnels.

La Fête Bio Paysanne est l'un des événements publics de la TOHU qui connaît le plus de succès avec un total de 25 000 participants (édition 2008). Depuis sa création en 2004 par la TOHU et l'Union biologique paysanne, cette célébration a atteint un public sans cesse grandissant à l'échelle nationale. Sa mission consiste à faire la promotion des produits biologiques, de la protection de l'environnement et du commerce équitable. 80 exposants avaient donc l'opportunité de faire valoir leur production dans le cadre du marché public. Cet événement présente aussi des conférences et des ateliers dont le but est d'exposer de saines habitudes de consommation. Étant donné le succès de l'événement et le volume important de participants, les organisateurs cherchent constamment à réduire l'impact environnemental de cette manifestation. Ainsi, de nombreuses mesures telles que le recyclage des matières résiduelles, l'utilisation de matières recyclables et recyclées, l'utilisation de produits nettoyants biodégradables et le compostage des déchets végétaux et organiques sont mises en place.

La Falla illustre la synergie entre la dimension culturelle et la dimension sociale du développement. Cette manifestation artistique et festive favorise l'émergence d'une image positive du quartier et un regain de fierté pour ses habitants. La Falla prend son inspiration dans la tradition des Fallas de Valence qui consistent à construire d'énormes structures de bois pour ensuite les brûler. La TOHU transforme cette tradition en œuvre d'art collective et éphémère. La communauté est d'abord consultée afin de choisir une thématique. Un artiste réalise ensuite un modèle réduit de la structure à construire en fonction du thème retenu. Neuf jeunes du quartier forment l'équipe des Falleros dont le but est de reproduire en grandeur nature la maquette de l'artiste. Pour atteindre l'objectif, les jeunes sont accompagnés par celui-ci et par des artisans chevronnés qui leur enseignent les techniques de base de la menuiserie, du modelage et du moulage. Une vingtaine de citoyens bénévoles et une quinzaine d'organismes communautaires (qui incluent environ 350 personnes) complètent l'équipe. La construction s'échelonne sur plusieurs mois et devient la pièce maitresse d'un événement festif au cours duquel l'œuvre est enflammée. Cette expérience hors du commun est une véritable opportunité d'apprentissage pour les jeunes impliqués et représente un moment significatif et rassembleur pour la communauté.

La Falla
Crédit photographique : Marcel La Haye, 2010

Bac de glace du pavillon de la TOHU
Crédit photographique : Alex Legault, 2006

Le pavillon de la TOHU est une démonstration probante que la protection de l'environnement rapporte des bénéfices économiques, sociaux et culturels. La combinaison judicieuse de multiples technologies vertes permet de réduire les gaz à effet de serre et de diminuer la consommation d'énergie. Ayant obtenu la certification LEED Or, le bâtiment met à profit des toîts verts, un bassin de récupération d'eau de pluie, une géothermie passive, un bac de glace, une ventilation hybride, un dispositif de recyclage de matériaux et un chauffage au biogaz. Ces nombreuses techniques permettent de réduire les coûts d'opération du bâtiment et en font un outil pédagogique par excellence. En plus d'être un bâtiment exemplaire au plan architectural, le pavillon de la TOHU abrite une salle de spectacle, des espaces d'exposition et l'accueil du CESM. Ces usages combinés en font un lieu de diffusion culturelle exceptionnel.

La visite guidée de la TOHU et du CESM est l'opportunité de sensibiliser la population aux enjeux environnementaux. D'une part, cette visite présente le CESM dans une perspective historique et permet d'en apprécier la transformation graduelle. D'autre part, elle démontre les innovations du pavillon de la TOHU en matière d'architecture durable. Au total, six objectifs sont poursuivis (TOHU, 2010) :

- Démystifier les technologies vertes et environnementales;
- Réfléchir sur l'état de la gestion des matières résiduelles et discuter de solutions;
- Développer une sensibilité et un intérêt face à la problématique de la gestion des matières résiduelles, de l'architecture verte et aux principes du développement durable;
- Rendre accessibles les notions de 3RV-E (réduction à la source, réutilisation, recyclage, valorisation, compostage et élimination des matières résiduelles);
- Favoriser l'intégration des notions de 3RV-E au quotidien;
- Développer le sens critique et créatif des visiteurs et les éveiller à leur rôle de citoyens responsables;

Au plan culturel :

- Présentation pour la première fois du Festival mondial du cirque de demain à l'extérieur de Paris;
- Croissance de la renommée internationale de l'organisme;
- Près de 800 personnes visitent l'exposition La Fabuleuse histoire du cirque en 2008-2009;
- 348 artistes soutenus en 2008-2009;
- 15 résidences de création en 2008-2009, dont 3 présentées lors de Sans filet;
- Trois Escales cirques présentées devant 4 934 personnes;
- Plus de 80 % des résidences de création et de production réalisées à la TOHU amènent les artistes à se produire dans d'autres lieux de diffusion (TOHU, 2009);
- 224 443 spectateurs accueillis depuis l'ouverture de la TOHU en 2004 dans le cadre du volet Cirque de sa programmation;
- Augmentation constante du nombre de spectateurs (à l'exception de 2007-2008, année de la crise économique);
- 34 spectacles et 300 représentations depuis l'ouverture en 2004.

Retombées et bénéfices

Démarche exemplaire, la TOHU s'est méritée 26 prix et distinctions depuis sa création. Pour maintenir le cap et atteindre des objectifs toujours plus élevés, la TOHU dépose un rapport annuel qui fait état des nouvelles démarches ainsi que des bénéfices de ses actions.

Valeurs :
L'audace, la solidarité, le respect, le plaisir, la créativité, l'innovation, la tolérance, le pluralisme, l'identité, l'éco-responsabilité, l'intégration des jeunes, la communauté, l'environnement.

Pavillon de la TOHU
Crédit photographique : Philippe Poullaouec-Gonidec, 2009

Au plan économique :

- 140 emplois permanents créés;
- 1 446 emplois soutenus;
- 45 133 215 $ versés en salaire;
- Environ 570 000 visiteurs au total depuis l'ouverture en 2004 pour l'ensemble des volets;
- 293 jours d'occupation du pavillon de la TOHU soit 80% d'occupation en 2008-2009;
- 365 jours d'occupation de la salle d'exposition en 2008-2009;
- Renouvellement du partenariat de 3 ans avec le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- Renouvellement du partenariat de 5 ans avec la Ville de Montréal.

Au plan environnemental :

- Arrêt complet de l'enfouissement de déchet dans le CESM en 2009;
- 167 141 visiteurs depuis l'ouverture en 2004 dans le cadre du volet Terre de sa programmation;
- 80 exposants et 25 000 participants à la fête Bio Paysanne en 2008;
- Augmentation de 173% des visites guidées sur 5 ans avec un sommet de 12 778 visites guidées pour l'année 2008-2009;
- 5 Km de sentiers praticables;
- Obtention de la certification LEED Or Canada pour le pavillon de la TOHU;
- 192 hectares de superficie pour le futur parc dont 48 hectares déjà disponibles.

Au plan social :

- 115 402 spectateurs depuis l'ouverture en 2004 dans le cadre du volet Humain de sa programmation;
- 190 événements et spectacles gratuits offerts à la communauté;
- 4e édition de la Falla et 7 000 spectateurs pour l'événement;
- Cinq Têtes premières, spectacles de la relève présentés devant 2 265 personnes;
- 85 jeunes du quartier Saint-Michel employés à temps partiel dans le cadre du programme d'embauche locale avec un taux de 81% de retour à l'école ou au travail à temps plein.

Points forts de la démarche

- La diversité et la pertinence des actions posées dans le cadre d'une démarche de développement durable;
- La synergie des actions posées qui englobent les multiples dimensions du développement;
- La démarche de suivi prenant la forme d'un rapport annuel;
- La créativité et l'audace, valeurs du projet, qui poussent les instigateurs et les partenaires à innover;
- La sensibilité au contexte environnemental et social.

Défis à relever

- La révision des infrastructures en 2010 pour accommoder le nombre grandissant d'activités et de visiteurs;
- Le développement de projets innovateurs pour maintenir l'intérêt de la démarche;
- La création d'une structure au sein de la direction de la TOHU qui favorise le dialogue et la concertation avec la population.

Toîts verts du pavillon de la TOHU
Crédit photographique : Jérôme Dubé, 2007

Références

TOHU. [En ligne]. Page consultée le 9 novembre 2010, [http://www.tohu.ca/]

TOHU. (2008). TOHU, la Cité des arts du cirque : Une initiative de développement durable au cœur du quartier Saint-Michel, Dossier de présentation, 10 pages + annexes.

TOHU. (2009). Rapport d'activités 2008/2009, 47 pages.

TOHU Montreal – GBC 2005 Canada. [En ligne]. Page consultée le 11 novembre 2010, [http://www.iisbe.org/iisbe/gbc2k5/teams/canada/TOHU/can_TOHU.htm]

Ville de Montréal – Réseau des grands parcs – Complexe environnemental de Saint-Michel. [En ligne]. Page consultée le 10 novembre 2010, [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=174,4812038&_dad=portal&_schema=PORTAL&nomPage=bt_parc_17]

Mots clés:
TOHU, arts du cirque, spectacle, CESM, Falla, embauche locale, environnement, culture, économie sociale, éco-responsabilité, événements festifs, pédagogie, LEED Or, Cirque du Soleil, En Piste, École nationale de cirque, site d'enfouissement, Montréal.

Cette fiche a été réalisée par l'équipe de recherche de la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal en collaboration avec Denis Lemieux, architecte, conseiller en développement durable, Direction du lectorat et des politiques, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Équipe de recherche • Sylvain Paquette et Philippe Poullaouec-Gonidec (direction scientifique) • Marc Chenouda (recherche et rédaction) • Danny Aubin (mise en page)